

EDITO

Chers Lecteurs,

En ce moment, nombre d'entre nous profitent de toutes les occasions possibles pour vendre nos souris en chocolat au profit de l'APEDAF. Et oui, nous sommes en février, et qui dit février dit « Opération Souris ».

Dans votre Parentière précédente, vous pouviez lire les interrogations d'un papa concernant la vente de souris lors de l'OPS. En lisant les lignes, il m'est apparu utile de vous transmettre quelques informations concernant l'OPS. Tout d'abord, s'il est vrai qu'un produit à 5 € peut sembler cher, il est néanmoins « en ligne » avec les autres produits vendus dans le cadre d'autres opérations de solidarité de type « Cap48 », « Les îles de Paix », « Action Damien » (6€), « Croix Rouge »...

Ensuite, vendre 6 caisses n'est pas si difficile, même avec un entourage relativement restreint. Pourquoi ? Parce que vous pouvez généralement compter sur la participation des écoles (et lorsque ce sont de grosses institutions, cela va d'autant plus facilement), et de plus, l'APEDAF propose plusieurs solutions pour vous aider à vendre vos caisses. Les centres commerciaux, les Delhaize sont autant de point de chute qui vous ont été proposés cette année afin d'écouler vos précieux chocolats.

Pourquoi précieux ? Parce que l'OPS, cela génère un bénéfice à l'APEDAF d'environ 60.000€. C'est-à-dire environ un bénéfice par enfant d'environ 1.200€.

Nous pouvons donc remettre en question notre opération de solidarité, mais il faut avoir en tête ces chiffres pour mener à bien une réflexion sur la manière de la réorienter. Nous nous sommes déjà penché au conseil d'administration sur d'autres produits éventuels. Mais dans la mesure où vendre du chocolat (dans un pays qui reste quand même fortement grand consommateur de chocolat) reste plus facile que de vendre d'autres produits, nous n'avons pas souhaité changer de denrée.

C'est pourquoi, la convention avec notre précédent chocolatier (l'Atelier du Chocolat) étant arrivée à son échéance, nous avons réalisé un appel d'offre que Passion chocolat a remporté. Une réglette coûte ainsi 1.50€ et est vendue à 5€. D'où le bénéfice généré.

Malgré l'importance de ce bénéfice auquel s'ajoutent d'une part, les recettes liées aux spectacles organisés par les parents/les coordinateurs et d'autre part, les contributions forfaitaires, le bilan de l'activité pédagogique reste néanmoins année après année, déficitaire.

C'est pourquoi il importe que les membres de notre association, les parents, les familles continuent de se mobiliser lors de notre opération de solidarité afin de préserver la continuité de nos activités auprès des enfants suivis.

Je vous invite à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le 29 mars lors d'une journée familiale, et serais enchantée d'y poursuivre ce débat avec vous.

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

MERCI MERCI MERCI.....

Nous tenons aujourd'hui à témoigner toute la reconnaissance de notre association au Club INNER WHEEL de la Louvière pour leur générosité.

1000 MERCI !!!!!!!



International
Inner
Wheel



Le Brabant wallon

Nous remercions également la province du Brabant Wallon pour le subsidie octroyé !



ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEDAF ET JOURNEE DES FAMILLES



Rendez-vous à 9h15 le dimanche 29 mars dans le hall d'accueil du Domaine des grottes de Han (en face de l'église du village, rue Joseph Lamotte 2)

Le matin, visite de la réserve, pique-nique dans la cafétéria (il ne sera pas possible d'acheter de la nourriture sur place), une boisson par personne vous sera offerte.

Ensuite, exposition « Han d'Antan » (Maison de la Vie Paysanne et des Métiers Oubliés).

A 14h, les adultes se rassembleront pour l'assemblée générale, pendant que les enfants partiront à la découverte de la Grotte.

Prévoyez des vêtements et chaussures confortables pour les visites, ainsi qu'un pique-nique. Inscrivez-vous vite par mail (info@apedaf.be) ou par téléphone (02/644.66.77), avant le 20 mars.

Tarifs : 12,50 € par enfant - 13 € par adulte.



Noël dans notre nouvelle commune

Elodie Jiménez Alba, chargée de projets d'Education permanente



Le samedi 13 et le dimanche 14 décembre 2014, l'APEDAF a tenu un stand au marché de Noël d'Evere. A l'occasion de ce marché hivernal, la Maison communale d'Evere ouvrait ses portes aux habitants mais également aux associations de sa commune. Nous avons tout de suite accepté l'invitation de la commune.

En effet, c'était pour l'APEDAF une occasion en or de se faire connaître des autorités communales mais surtout des Everois !

L'équipe de l'APEDAF ainsi que nos bénévoles se sont relayés pour tenir le stand tout le long du week-end. Un grand merci à tous !



Remerciements à la Commune d'Evere

Madame Dominique Clajot,

Toute l'équipe de l'APEDAF tient à vous remercier pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé dans votre Maison communale lors du marché de Noël des 13 et 14 décembre dernier. Que l'aventure se poursuive...

Veillez agréer nos salutations distinguées,

L'équipe de l'APEDAF



ACTUALITES DE L'APEDAF

Prenez soin des personnes sourdes. Quand l'accès aux soins de santé est primordial

Elodie Jiménez Alba, Chargée de projets d'Education permanente



Comme tout être humain, la personne sourde est amenée à devoir se soigner et comme tout citoyen, elle doit pouvoir bénéficier d'un accès aux soins de santé équivalent aux autres sans discrimination fondée sur le handicap. Or, la personne sourde ne peut pas encore bénéficier du consentement éclairé au sein du monde médical parce que celui-ci requiert une compréhension exacte de l'état de santé et de la stratégie thérapeutique.

Se faire soigner nécessite souvent d'entrer en contact avec de nombreux intervenants et les personnes sourdes peuvent rencontrer des problèmes de compréhension lors des différentes étapes d'un séjour à l'hôpital.

Au travers de cette brochure, l'APEDAF souhaite sensibiliser les professionnels de la santé (structures hospitalières, maisons médicales, médecins, etc.) afin d'expliquer les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes sourdes pour se faire soigner, dégager des pistes pour y remédier et présenter des exemples de structures qui ont pu palier ces difficultés.

Le langage structure tout de la relation inter-humaine.

Jacques Lacan Extrait des Ecrits

Être communicant, c'est être ouvert, affirmé, indépendant, ainsi accorder plus d'importance à l'individu qu'à l'information. Considérons la différence de l'autre comme une richesse.

www.psychanalysemagazine.com

INTERVIEW AVEC PEPITA PIEN

Pépita Pien, membre de la Commission d'Accès à l'Audiovisuel (CAA).

• Comment fonctionne la CAA ?

Une fois par mois, les membres du CAA se rassemblent pour discuter de ce qu'il y a lieu de faire pour œuvrer à l'amplification du sous-titrage à la télévision. Ensuite, le groupe écrit ou rencontre les ministres concernés. L'entrevue est d'ailleurs souvent plus efficace que les courriers, car confrontés directement à la surdité, les politiciens se rendent mieux compte des difficultés quotidiennes des sourds. C'est pourquoi les visites en personne sont privilégiées.

• Qui suggère les projets sur lesquels vous travaillez ?

En fonction des problèmes rencontrés par la communauté sourde, les projets sont établis.

• Selon quels critères un projet est-il retenu ?

On se base surtout sur les besoins des sourds en matière d'accessibilité.

• Quelles sont les grandes étapes, les grands événements survenus tout au long de l'histoire de la CAA (depuis sa création en 1989 à aujourd'hui) ?

En premier lieu, le fait que la RTBF n'annule pas la traduction du JT.

• Quelles sont ses plus belles victoires ?

La diffusion des Niouzz à une heure où les enfants sont à la maison (car auparavant, l'émission passait pendant la journée, quand les enfants sont à l'école) ; la traduction des événements tels que la cérémonie du 21 juillet ; aujourd'hui, la CAA est bien connue du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et c'est important ! Ainsi, on n'oublie pas les sourds !

• Quels sont ses valeurs ?

La défense du droit à l'information des personnes sourdes et malentendantes par l'accessibilité des programmes télévisés avec, comme objectif final, le sous-titrage intégral.

• Quels sont ses prochains défis ?

Nous avons obtenu le sous-titrage de quelques émissions. Nous aimerions maintenant que la diffusion de ces émissions soit clairement annoncée. Et que l'attention des sourds soit attirée sur les informations urgentes (des inondations etc...) ; que les DVD vendus en Belgique soient sous-titrés, que les cinémas soient accessibles...avec en objectif principal : le sous-titrage intégral des émissions télévisées.

SAVIEZ-VOUS QUE

Un nouveau service vient d'ouvrir pour les sourds...

... Ils pourront enfin téléphoner !

Le Service d'Interprétation de Wallonie et Bruxelles a en effet mis en place un nouveau système de vidéointerprétation à distance.

Ce nouveau service va permettre aux personnes sourdes inscrites de joindre rapidement des personnes entendant via le téléphone; il permet également aux personnes sourdes de dialoguer brièvement avec une personne entendant par le biais d'une interprétation à distance.

Par exemple : un bref entretien avec un employeur, une commande de nourriture à emporter/livrer, une petite discussion entre deux collègues sourd/entendant, une prise de rendez-vous médical, etc... Le service est disponible sur PC, Mac, mobiles et tablettes.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur : <http://www.relais-signes.be/>

Bientôt, il sera possible de faire une IRM en laissant l'aimant interne de l'implant cochléaire en place.

Comment ?

Grâce à une coque d'antenne. Celle-ci, ainsi que son guide d'utilisation, seront très prochainement disponibles sur le marché Européen.

Pour qui ?

Les personnes implantées cochléaire Advanced Bionics Hires 90K et Hires 90k Advantage.

Plus d'infos ?

Advanced Bionics Benelux B.V.

Tel: +31 (0)88-6008880 - Fax: +31 (0)88-6008831

E-mail Customer Service: cs.benelux@advancedbionics.com

Source : Advanced Bionics

COUP DE COEUR

Ecole libre Saint-Nicolas



Une école de village visant à intégrer la vie de l'enfant dans le monde qui l'entoure

Cycles 2,5/5 - 5/8 - 8/10 - 10/12



Rue du Try, 9 - 1495 Sart-Dames-Avelines
Tél./fax : 071/876777 - Direction : Renaud Minguet

À l'école fondamentale Saint-Nicolas de Sart-Dames-Avelines (Brabant wallon), l'accueil de la différence n'est pas un vain mot. Elle serait même plutôt vue comme un vrai plus, et c'est de manière très concrète que l'équipe pédagogique entend la vivre.

Voici, en quelques mots, le cheminement qui nous a amenés au projet d'accueillir, au sein des classes, des enfants malentendants.

Il y a quelques années, l'école a accueilli un enfant « différent ». Il est resté trois ans et l'expérience fut un réel plus pour tous. C'était vraiment réjouissant de voir la manière dont les autres enfants l'avaient accepté et intégré.

Nous avons trouvé qu'il serait intéressant de poursuivre en ce sens et de permettre aux élèves de côtoyer d'autres enfants « différents ».

Pour faire les choses de manière sérieuse et complète, nous avons décidé de nous centrer sur un handicap. Mon fils étant né sourd, l'équipe pédagogique a proposé d'intégrer des élèves malentendants. Ce genre de décision ne se prend évidemment pas à la légère. Il est indispensable d'examiner les changements à apporter dans la vie de l'école au jour le jour, pour préparer au mieux l'arrivée des enfants dès la maternelle et assurer leur prise en charge jusqu'en 6e primaire.

L'idée, c'est que des enfants malentendants puissent suivre une scolarité normale et que les autres acquièrent une réelle aptitude à aller vers ceux qui sont différents et à communiquer avec eux.

Nous avons tous suivi des formations en école (psychologie, langue des signes, méthodologie adaptée, AKA, LPC,) et quelques-uns continuent avec passion la formation en langue des signes. Aujourd'hui nous sommes prêts, et nous commençons à faire connaître notre projet autour de nous. Et même s'il n'y a actuellement qu'un seul enfant sourd dans l'école, nous organisons des activités signées dans les classes et en parascolaire. Ce qui permet une meilleure intégration des enfants et ouvre la communication entre eux.

Le projet a créé une nouvelle dynamique dans l'école. Il suscite beaucoup d'enthousiasme auprès des enseignants, des enfants et des parents.

Nous attendons avec impatience d'autres enfants déficients auditifs...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, ou visitez notre site sur www.e-s-n.be.

CARNET EMPLOYES

Présentation de notre nouvelle animatrice socio-culturelle :



Bonjour à tous ! Je m'appelle Rébecca VANGANSBEKE, je suis sourde depuis ma naissance, je communique en langue des signes et en français, deux langues chères à mon cœur. Je suis la nouvelle animatrice en Education permanente depuis le 5 janvier 2015, et je travaille en équipe avec Marie Heylbroeck et Elodie Jimenez Alba, qui vous ont été présentées dans la dernière Parentière. Nous formons une équipe de choc ! (Rires).

Je ne vous donnerai pas le nom de mon diplôme (Rires) ! Vos enfants qui sont sourds comme moi risquent de vouloir m'imiter (Rires) ! Je suis diplômée à l'ULB en sciences sociales, plus précisément en anthropologie sociale et culturelle. J'espère de tout cœur que vos enfants pourront faire les études de leurs rêves comme j'ai pu le faire !

Et avoir un bel avenir conforme à leurs désirs !!!! Je vous dis : au grand plaisir de vous rencontrer prochainement...

CARNET ROSE

Toute l'équipe de l'APEDAF félicite notre chère « mamie » Véronique Gernay



Nous souhaitons la bienvenue à Clara et Emily Walther-Danis qui sont nées le 9 janvier dernier filles de Gauthier Walther et Bénédicte Danis (fille de Véronique Gernay) ancienne administratrice de l'APEDAF.



Le sous-titrage télé en Belgique francophone

Texte rédigé à partir de la mini-conférence du 05 décembre 2014, Présentée par Anthony Ozorai et Bernard le Maire

Le 05 décembre dernier, l'APEDAF accueillait deux conférenciers pour aborder le sujet du sous-titrage télévisuel en Belgique francophone, et plus spécifiquement à la RTBF.

Anthony Ozorai est licencié en traduction anglais/danois à l'École d'Interprètes de Mons. Il a ensuite obtenu un DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en sous-titrage et doublage. Il a commencé à travailler en tant que sous-titreur du JT puis de documentaires à la RTBF avant de devenir également l'un des coordinateurs de l'équipe de sous-titrage du JT.

Bernard le Maire est responsable de la Commission d'Accès à l'Audiovisuel (CAA). La CAA est une sous-commission de la FFSB. Elle a été créée en 1989 et a pour objectif de faciliter l'accès des personnes sourdes et malentendantes à l'audiovisuel.

Depuis 2013, Anthony est membre de la CAA et travaille en collaboration avec Bernard le Maire afin de faire évoluer le sous-titrage en Belgique francophone.

Vous trouverez ici le contenu de ce qui a été présenté. Pour ceux qui étaient présents, sachez que cet article comprend des informations complémentaires !

Qu'est-ce que le sous-titrage ?

Les émissions télévisées sont généralement composées d'images et de sons. Le sous-titrage est une technique qui joint un texte au programme audiovisuel (film, documentaire, débats politiques...).

Le sous-titrage peut avoir deux objectifs :

- soit traduire un programme de sa version originale (comme les chaînes néerlandophones qui diffusent en version originales sous-titrées). Seules les paroles sont alors traduites.
- soit rendre le programme accessible aux personnes sourdes et malentendantes. On utilise alors un code couleur pour indiquer toutes les indications sonores : paroles d'un personnage en blanc, celles du narrateur en bleu, celles d'un personnage hors écran en jaune, le vert signifie que le personnage parle une autre langue, la musique et les chants sont indiqués en rose, en rouge, les bruits de fond (porte qui s'ouvre, téléphone qui sonne...).

A quoi sert le sous-titrage ?

Outre le fait, évident, de rendre accessible les émissions tv aux personnes sourdes et malentendantes, le sous-titrage est également utile aux personnes souhaitant apprendre une autre langue (par exemple pour les personnes étrangères qui souhaitent apprendre la langue du pays qui les accueille). Concernant les enfants, le sous-titrage est un moyen d'apprentissage général de la langue (même s'ils n'ont pas encore appris à lire), sous-titrer des émissions populaires favorise l'épanouissement de l'enfant ; et pour les parents sourds, cela leur permet d'avoir un meilleur regard sur les émissions suivies par leurs enfants, et de jouer davantage leur rôle d'éducateur auprès de leurs enfants.

Le sous-titrage à l'étranger

Il n'y a pas qu'une seule façon d'organiser le sous-titrage. D'autres techniques sont parfois utilisées selon les pays, et la politique en vigueur influence fortement le volume d'émissions sous-titrées en termes d'heures.

En France, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a un poids politique. Ainsi, 3000 personnes ont manifesté il y a plusieurs années et ont pu se faire entendre sérieusement par le gouvernement français, (le CSA belge, lui, n'a que peu d'influence sur le gouvernement.), et en février 2010, les objectifs définis par la loi sont atteints par TF1, France 2, France 3, France 5, Arte, Canal+ et M6, qui sous-titrent l'intégralité de leurs programmes. Les chaînes d'informations en continu i-TELE, BFMTV et LCI diffusent trois journaux sous-titrés et un journal en langue des signes quotidiennement (source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Sous-titrage_pour_sourds_et_malentendants). Toutefois, ce sont des firmes extérieures aux chaînes des télévisions qui sous-titrent les programmes.

En Suisse Romande, il existe une équipe de sous-tituteurs comme celle de la RTBF. Les deux équipes collaborent en s'échangeant des films, séries, documentaires sous-titrés.

Au Canada, 100% des programmes sont sous-titrés, notamment grâce à la reconnaissance vocale. Cette méthode induit un ordinateur qui retranscrit tout ce qu'une personne dit. Une autre personne doit alors vérifier voire corriger ce que l'ordinateur a retranscrit avant de l'envoyer à l'antenne. Deux personnes au lieu de trois interviennent dans ce procédé, ce qui fait gagner du temps et réduit le décalage entre ce que le présentateur dit à l'écran et l'affichage du sous-titre qui y correspond. En effet, moins il y a d'intervenants, moins il y a de décalage entre l'image et le sous-titre, ce qui augmente la qualité du sous-titrage.

En Italie et en Espagne, 100% des émissions proposées sont sous-titrées. Toutefois, ces pays utilisent un système de reconnaissance vocale qui n'est pas toujours adapté à la voix du présentateur. Cela induit de nombreuses erreurs. Plus de sous-titrage donc, mais celui-ci est de moins bonne qualité.

En Belgique néerlandophone, la VRT (Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie) dispose d'une équipe de 30 personnes pour le sous-titrage, ce qui est exceptionnel ! Du coup, la qualité du sous-titrage offert a gagné une reconnaissance mondiale et attire un public plus large.

Par ailleurs, en Flandre, il y a davantage de sous-titres. En Belgique Francophone, c'est plutôt du doublage...c'est véritablement une question de culture. Il y a aussi un décalage en général de 5 minutes entre la réception du signal vidéo et sa diffusion à l'antenne, permettant ainsi de peaufiner les sous-titres avant de les envoyer à l'écran.

Et en Belgique francophone, qu'en est-il ?

Depuis 1981, le journal télévisé de la RTBF est sous-titré.

En automne 1992, la RTBF décide de supprimer la traduction gestuelle des journaux télévisés. La communauté sourde est choquée qu'une telle décision soit prise. La CAA, avec le soutien de la FFSB et l'aide bénévole de Nicole De Pessemier, réagit en organisant une grande manifestation "Droit des sourds à l'information par la télévision" qui a lieu le 21 novembre 1992. Des centaines de personnes sourdes et entendants ont défilé de la place Saint-Josse vers le siège de la RTBF. Cette manifestation a remporté un tel succès que la RTBF a finalement maintenu la traduction gestuelle des journaux télévisés.

Par ailleurs, les changements trop fréquents des ministres de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles impliquent pour la communauté sourde de rester vigilante et de réexpliquer à chaque fois ses besoins culturels au ministre entrant en fonction : 1994-95 : Philippe Mahoux (PS), 1996-98 : Laurette Onkelinx (PS), 1999-2000 : Corinne de Permentier (PRL), 2000-03 : Richard Miller (PRL-MR), 2003-04 : Daniel Ducarme (MR), 2004 : Olivier Chastel (MR), 2004 : Fadila Laanan (PS) etc.

En 2005, un contrat de gestion est créé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), sur base d'un décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le CSA a attribué 33.000 euros en 2005 pour 1000 heures de sous-titres, ce qui est inférieur aux télévisions flamandes et à celles des autres pays d'Europe, mais ce contrat de gestion vise à augmenter le nombre d'heures des programmes TV sous-titrés au fil des années et s'applique à la télévision publique francophone belge, à savoir : la RTBF.

En 2013, elle devait être de 1.000 heures par an (= environ 8% de toutes les émissions de télévision); 1.100 heures par an en 2014 et 1.200 heures par an à partir de 2015. Les émissions à sous-titrer en priorité sont les programmes d'information (et notamment le JT de 19h30), ainsi que les messages d'intérêt général, à caractère urgent, de santé et de sécurité publique (par exemple, les émissions pré-électorales).

En réalité, 1481 heures ont été sous-titrées en 2013, >1500 pour 2014. (Seules la première diffusion et la première rediffusion sont prises en compte pour le calcul des heures. A partir de la deuxième rediffusion, ce n'est plus pris en compte dans le calcul). Depuis 2013 déjà, l'offre de sous-titrage est supérieure aux objectifs à atteindre. Alors, certes, nous ne sommes pas encore à un sous-titrage intégral comme dans certains pays, mais la performance mérite néanmoins d'être soulignée... Surtout quand on découvre en quoi consiste précisément le travail des sous-tituteurs.

Comment ça marche à la RTBF ?

La RTBF dispose d'une équipe d'une quinzaine de sous-tituteurs, dont certains à temps partiel. Celle-ci se charge de sous-titrer des documentaires (depuis 1998), des films, séries, le JT (depuis 2007) et la météo, des magazines, des émissions spéciales telles que Cap 48...

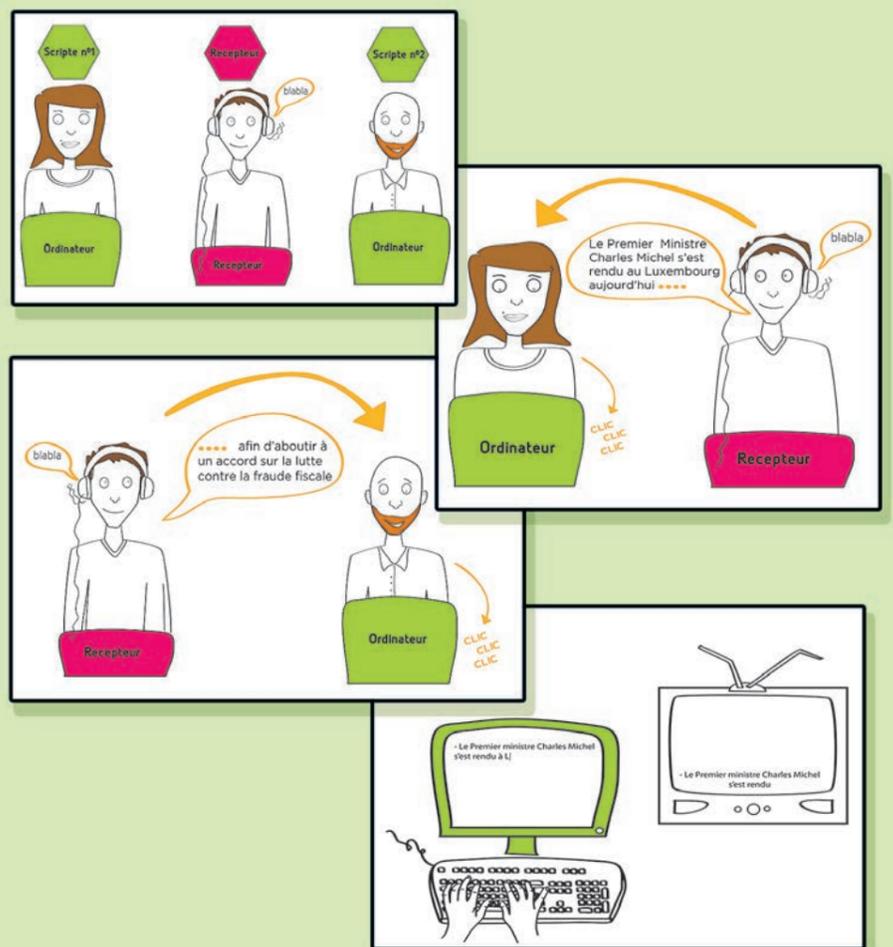
Toutes ces émissions ne se sous-titrent pas de la même façon. Il y a actuellement deux méthodes principalement utilisées par la RTBF : le sous-titrage préparé et le sous-titrage semi-préparé.

Quelle différence entre les deux ?

• Le sous-titrage préparé est utilisé pour les films, les documentaires, les séries... Cela s'apparente à de l'encodage et le sous-titrage est généralement de meilleure qualité. Un sous-titreur prend généralement en charge la totalité du film, du documentaire, de la série ou d'un épisode de la série. Il veille à ce que le sous-titrage soit synchronisé, à ce que les couleurs soient respectées, ainsi que les changements de plan. C'est un travail lent et minutieux : une journée de travail de 8h est nécessaire pour réaliser 15 à 20 minutes de sous-titrage.

• Le sous-titrage semi-préparé est utilisé pour le JT, les émissions telles que CAP 48 ou les élections. Ce travail ne se fait pas seul, mais bien en équipe de quatre ou cinq personnes, plus un coordinateur qui veille à ce que la diffusion des sous-titres soit juste. Par exemple, pour le JT, les reportages parviennent à l'équipe de sous-tituteurs en milieu d'après-midi, l'équipe du JT arrivant vers 16h30 et travaillant jusqu'à 20h30. Le texte du journaliste arrive progressivement entre 17h et 19h30. Les sous-tituteurs peuvent alors préparer les sous-titres un peu à l'avance. Il faut compter 4 heures de travail pour préparer le JT de 35 minutes ; 45 minutes le jeudi avec l'invité du Journal Télévisé. Auquel on ajoute la météo quotidienne.

Parfois, le JT commence alors que tous les reportages ne sont pas encore entre les mains des sous-tituteurs. Ils doivent dès lors les sous-titrer en direct. C'est aussi le cas quand il y a des interviews et des invités. Pour cela les sous-tituteurs s'organisent alors en sous-groupes de trois : un souffleur au milieu de deux tapeurs. Le souffleur reçoit le texte, le synthétise, souffle une phrase au teneur de droite qui la tape rapidement et l'envoie à l'écran pendant que le souffleur souffle la suite de la phrase au teneur de gauche qui, lui aussi, la tape rapidement et l'envoie à l'écran. Chaque teneur reçoit donc en alternance, une information partielle qu'il retranscrit et envoie le plus vite possible à l'écran afin de permettre au souffleur de garder son rythme de lecture. Cela demande un bon rythme de frappe, une bonne coordination et une grande concentration afin que le décalage entre ce qui est dit à l'écran et l'apparition des sous-titres qui y correspondent soit réduit au maximum.



Qu'est-ce qu'un bon sous-titre ?

Un bon sous-titre respecte certaines contraintes :

Un maximum 37 caractères, répartis sur une à deux lignes, pas plus, tout en restant concis et fidèle à l'information, et en exprimant une seule idée à la fois.

Il ne s'agit donc pas de retaper intégralement tout ce qui se dit, mais bien d'adapter les informations verbales selon des critères précis.



La CAA a bien d'autres objectifs :

Au-delà du sous-titrage intégral, d'autres objectifs sont poursuivis par le CAA, tels que :

- Obtenir l'indication des programmes sous-titrés dans les grilles télé des journaux;
- Obtenir le sous-titrage sur les DVD et blue-ray de la Fnac;
- Obtenir le sous-titrage des films dans les cinémas (Kinépolis à Bruxelles, Acinapolis et Eldorado à Namur);
- Obtenir des émissions sous-titrées sur RTL-TVI
> beaucoup de sourds regardent cette chaîne, bien qu'elle ne comporte aucun sous-titre. Comme c'est une entreprise privée, obtenir des sous-titres sera plus difficile;
- Obtenir l'augmentation du sous-titrage de vidéos sur Internet;
- Rencontrer le nouveau ministre en place, monsieur Marcourt, pour le sensibiliser à la situation des personnes sourdes;
- Veiller à ce que l'article 30 de la convention de l'ONU, (voir plus loin) relative aux droits des personnes handicapées et notamment leur participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports soit respectée.

Et l'APEDAF dans tout ça ?

En juin dernier, et à la demande de collaboration de la CAA, l'APEDAF a réalisé un sondage auprès de ses parents membres afin de déterminer quelle émission télé les enfants souhaitent voir sous-titrée en priorité. Les 18 réponses obtenues ont permis de dégager les informations suivantes :

- les enfants de moins de 10 ans aimeraient principalement regarder des dessins animés s'ils étaient sous-titrés ;
- les 11-15 ans ainsi que les plus de 20 ans aimeraient regarder des documentaires et reportages s'ils étaient sous-titrés ;
- les 16-20 ans aimeraient regarder des documentaires, reportages et des émissions de divertissement (Fort Boyard, The Voice...).

Conclusion

La collaboration entre la RTBF et la FFSB au sein du CAA permet un dialogue entre le service de sous-titrage et la communauté sourde. Celle-ci y trouve l'occasion d'exprimer ses besoins, ses attentes sur la quantité et la qualité des émissions sous-titrées. D'autant plus que la RTBF souhaite encore diversifier son offre malgré les contraintes et réductions budgétaires de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

Les résultats de l'enquête réalisée par l'APEDAF ont été communiqués au CAA.

A l'heure actuelle, ils alimentent les rencontres du CAA qui, sans aucun doute, fait avancer l'accessibilité des émissions TV à la population sourde.

Les personnes clés du CAA sont :

Martine Fraiture,
ancienne secrétaire et ancienne présidente FFSB (1989-2013) et

Pépita Pien,
membre de la CAA depuis 1989 (déjà 25 ans de service bénévole !).

Beaucoup d'autres personnes en ont fait partie et nous ont beaucoup soutenu pour notre combat : merci à elles !

L'APEDAF est maintenant membre du CAA depuis janvier 2015 !

Pour aller plus loin...

Extrait de la convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU

1. Les États Parties reconnaissent le droit des personnes handicapées de participer à la vie culturelle, sur la base de l'égalité avec les autres, et prennent toutes mesures appropriées pour faire en sorte qu'elles :
 - a) Aient accès aux produits culturels dans des formats accessibles ;
 - b) Aient accès aux émissions de télévision, aux films, aux pièces de théâtre et autres activités culturelles dans des formats accessibles ;
 - c) Aient accès aux lieux d'activités culturelles tels que les théâtres,
2. les musées, les cinémas, les bibliothèques et les services touristiques, et, dans la mesure du possible, aux monuments et sites importants pour la culture nationale.
3. Les personnes handicapées ont droit, sur la base de l'égalité avec les autres, à la reconnaissance et au soutien de leur identité culturelle et linguistique spécifique, y compris les langues des signes et la culture des sourds.

Sources :

<http://www.socialsecurity.fgov.be/docs/fr/publicaties/uncrpd/uncrpd-aanbeveling-180914-fr.pdf>

Contrat de gestion de la RTBF - Article 40, page 32 :

« Objectifs en matière d'accessibilité des programmes aux publics déficients sensoriels » :

http://csa.be/system/documents_files/1703/original/GVT_20121226_RTBF_contratgestion.pdf?1359040419

<http://www.telequebec.tv/documents/normestechiques/Normes-universelles-STC.pdf>



L. s'emmêle est une marque française de bijoux adaptés aux appareils auditifs et processeurs d'implants cochléaires.

Ces magnifiques bijoux sont nés de l'imagination de la créatrice passionnée Delphine LORTON, implantée cochléaire depuis 2009.

L. s'emmêle dévoile des bijoux fantaisie adaptés aux prothèses auditives et processeurs d'implants des marques partenaires :

Cochlear, Neurelec, Med-el, Advanced Bionics, Oticon médical, Phonak, Widex et Starkey.

Mélangeant sobriété, chic et audace, ces bijoux sont fabriqués et assemblés à la main dans mon atelier à St-Symphorien-de-Lay.

Passez un bon moment sur le site !

www.l-semmele.com



«1914»



Le mercredi 11 février dernier, l'Apedaf a poussé les meubles et les bureaux de son open-space pour faire de la place à une quinzaine de personnes. Toutes voulaient suivre les aventures de Thérèse et Edouard.

Ce jeune couple bruxellois surpris par la guerre 14, doit faire face au changement de conditions de vie. Thérèse s'occupe désormais seule de l'épicerie/quincaillerie tandis qu'Edouard découvre les tranchées.

Loin l'un de l'autre, ils voient l'horreur et la solidarité, se donnent des nouvelles par courrier et cultivent l'espoir de se retrouver...

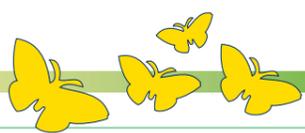
Au fil des anecdotes, l'histoire se recrée sous la voix de Michel Thiry, les signes d'Evelyne Devuyt, les images d'époque et le décor spécialement conçu pour l'occasion !

Impossible de ne pas se laisser emporter, de ne pas s'attacher aux personnages, de ne pas trembler et rire avec eux, de ne pas se demander ce qui va leur arriver...

Pour ceux qui regrettent d'avoir manqué ça, il est encore possible de commander le spectacle auprès de Michel Thiry (michel.thiry@scarlet.be) ou via l'Apedaf (service.social@apedaf.be).

En famille, à l'école ou entre amis, n'hésitez plus !





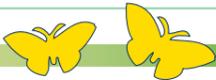
L'APEDAF remercie M. Christian MERVILLE pour son parrainage à l'opération souris durant toutes ces années

Lorsque l'on a la chance de côtoyer une personne dévouée, il est difficile de lui rendre, au moins en partie, toute sa sollicitude.

Vos petites et grandes attentions, constantes, sont un pilier dans notre association.

C'est pourquoi nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude et nos plus sincères remerciements pour votre exceptionnelle contribution.

« SPECIAL ECOLE ET SURDITE »



L'APEDAF a assisté à la projection du film documentaire « Les funambules de Sainte Marie » Toutes nos félicitations à l'ASBL Ecole et Surdité pour ses 15 ans !!!



15 ans déjà... !!!

Claire de Halleux

2000 : Une année charnière à Namur en matière de langue des signes.. C'est alors que débute la recherche linguistique sur la langue des signes de Belgique francophone (LSFB) à l'Université de Namur. La même année, l'école ordinaire Sainte-Marie de Namur accepte d'accueillir les premiers élèves sourds et malentendants dans ses classes. Au même moment l'asbl Ecole et Surdité voit le jour. Depuis 15 ans, la collaboration entre ces trois partenaires n'a cessé de s'enrichir, faisant naître une synergie féconde pour chacun.

Les classes bilingues par immersion en langue des signes et français sont le fruit de cette synergie. Le principe est celui de l'inclusion par petits groupes, dès les maternelles et jusqu'à la fin des secondaires, d'enfants sourds ou malentendants dans les classes ordinaires de l'école Sainte-Marie.

Pour que ces élèves puissent accéder aux mêmes compétences que les enfants entendants, les apprentissages leur sont dispensés en français - langue de la majorité et langue de l'écrit - et en langue des signes - langue accessible sans entrave et par ailleurs essentielle au développement cognitif, émotionnel, intellectuel et culturel des enfants sourds et malentendants. L'enseignement est donc bilingue : français (écrit et/ou oral) et langue des signes (LSFB).

L'asbl Ecole et Surdité et la Communauté scolaire Sainte-Marie de Namur s'efforcent de réunir les conditions indispensables pour que les élèves sourds et malentendants inscrits puissent se construire harmonieusement et devenir des citoyens autonomes, responsables, critiques et ouverts sur le monde.

L'Université de Namur se situe « dans les coulisses de cet enseignement bilingue* » à plusieurs titres : formation continuée, recherches et publications, traduction des épreuves externes comme le CEB, etc. Des échanges de compétences font également voyager les enseignants entre les classes et l'Université.

Aujourd'hui une trentaine d'élèves sourds ou malentendants répartis dans 12 classes de la 1ère maternelle à la 5ème secondaire apprennent, jouent, grandissent et vivent ensemble avec les élèves entendants.

Et un film documentaire « Les Funambules de Sainte- Marie », disponible en DVD, tente de répondre aux questions de parents et professionnels:

- Quel parcours scolaire un enfant sourd ou malentendant peut-il espérer?
- Peut-il être heureux à l'école ?
- Dans quelle langue peut-on envisager de lui enseigner ?
- Peut-il accéder naturellement aux savoirs de l'enseignement ordinaire ?
- Qu'a-t-il à apporter et à recevoir de ses camarades entendants ?
- Comment ceux-ci le regardent-ils?
- Une véritable inclusion dans l'école ordinaire est-elle possible ?
- Y a-t-il un prix à payer ou des conditions à remplir pour sa réussite ?

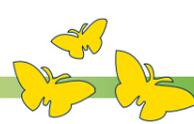
Une 1ère projection a eu lieu le 20 janvier 2015 à l'Université de Namur en présence d'un millier de personnes et l'APEDAF a apprécié le jeu d'acteur.

Une 2ème projection sera organisée lors du souper annuel le 21 mars 2015: vous y êtes les bienvenus, ne manquez pas l'occasion !

Les DVD sont disponibles en vente dans le centre de doc. à l'APEDAF

Informations sur le site : www.ecoleetsurdite.be
www.sainte-marie-namur.be
www.unamur.be/lettres/romanes/lisfb-lab

*Meurent, L. et Zegers de Beyl, M.2009. Dans les coulisses d'un enseignement bilingue à Namur. Presses universitaires de Namur.



Je suis la maman d'Héloïse qui a 11 ans, est en 5ème primaire et présente une déficience auditive évolutive sévère à profonde appareillée.

La surdité d'Héloïse a été diagnostiquée assez tardivement, à presque 2 ans et demi. Ce diagnostic tardif m'a permis de comprendre avec une conscience accrue l'importance de la langue et de la communication dans la construction d'un enfant.

A partir de là nous nous sommes toujours attachés mon mari et moi à lui donner une information la plus complète et la plus accessible possible.

C'est pourquoi nous avons choisi un enseignement ordinaire bilingue langue des signes - français avec immersion en langue des signes, c'est pourquoi aussi nous pratiquons la LPC au quotidien et c'est pourquoi dès la 3ème maternelle, nous avons « imposé » le sous-titrage à Héloïse quel que soit le programme regardé.

C'est un peu jeune allez-vous penser, peut-être, mais il faut bien commencer à un moment alors l'année où, en classe, les enfants font connaissance avec les lettres juste avant d'entrer en première primaire, nous a semblé être opportun.

Concernant les enfants entendants, quand vous allumez la télévision, vous ne vous demandez pas si votre enfant est en mesure de saisir le sens de tout ce qui sera dit ; ce qui n'est pas compris sur le moment même sera porteur pour plus tard, il peut en être de même pour les enfants sourds, à mon sens cela ne peut que pousser à la discussion et à la réflexion.

De plus nous voulions qu'elle s'habitue à la présence de ces hiéroglyphes dans son champs visuel, qu'elle prenne conscience qu'il y avait là une source d'information potentielle, que cela stimule lentement, mais nous l'espérons sûrement, sa curiosité à aller chercher cette information.

Au début, il me fallait mettre sur pause, attirer son attention sur un mot clé, donner le sens d'un autre, rendre l'information plus accessible.

Depuis qu'elle est lectrice confirmée, cela va de soi.

Exit donc les chaînes belges (sauf le journal télévisé de 19h30 sur la 1) et merci les chaînes françaises dont la presque totalité des programmes est sous-titrée (et non pas traduite!).

Maintenant, je ne pourrais plus lui faire visionner un programme sans sous-titre, ce serait comme si je lui signifiais que sa surdité la rend incapable de comprendre intellectuellement ce qui se passe.

Et puis quel bonheur de la voir interagir quand elle regarde la météo et qu'elle ronchonne parce qu'il va pleuvoir le lendemain, quand elle regarde le journal et qu'elle s'inquiète de savoir si Ebola parviendra jusqu'en Belgique, quand elle regarde « The voice » et qu'elle fredonne les vieux tubes des années 80 avec sa maman.

Comme cela est confirmé par une étude récente (Word and word Knowledge among deaf learners with and without cochlear implants, Convertigo and all, Journal of deaf studies and deaf education, oxford journal, 4th october 2014), l'apprentissage passif n'existe pas chez les enfants sourds, qu'ils soient appareillés ou implantés.

Pour moi les sous-titres sont un accès indispensables à l'information, à la culture et à une certaine intégration sociale pour la population sourde dans sa globalité.

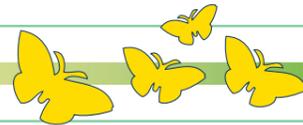
Sans compter, pour nos enfants surtout, un apport non négligeable en vocabulaire et un solide entraînement à la lecture.

Si la place qu'ont les écrans dans la vie de nos enfants peut être discutée, ce qui ne peut l'être, c'est le droit qu'ont nos enfants sourds et malentendants d'avoir accès à une information équivalente à celle des entendants (même si elle est parfois abrutissante!)

Car si la surdité est, dans certaines circonstances, handicapante, à mon sens c'est l'accès aléatoire à l'information qu'elle génère qui est le véritable handicap.

Anne LAMOTTE, maman d'Héloïse

RAPPEL



COTISATION 2015 !!!

Cher membre adhérent,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les membres adhérents de notre association. Aussi, comme lors de chaque rentrée annuelle et dans un souci de bon fonctionnement de notre association, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion pour une durée d'un an.

Nous rappelons que, la dernière Assemblée générale, qui s'est tenue le 03 avril 2014, avait fixé le montant de la cotisation annuelle à la somme de 30 euros

Nous vous remercions de faire parvenir votre règlement avant la fin du premier trimestre au numéro de compte de notre association.

BIC : GEBABEBB IBAN : BE02 0010 6356 0540

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, nous vous prions d'agréer, Cher membre adhérent, l'expression de nos salutations les meilleures.





Activité : Les œufs de lapins

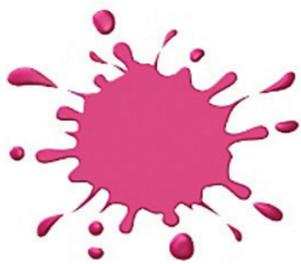
Ils ne sont pas beaux mes lapins ? Cette fiche va te montrer comment créer facilement des petites figurines de lapins grâce à des œufs.

Pour la réalisation des lapins, inspires toi des images de lapins ci-contre



Matériel nécessaire :

- DU PAPIER ÉPAIS (TYPE PAPIER BRISTOL)
- DES ŒUFS FRAIS
- UNE AIGUILLE
- UN PIC À BROCHETTE
- UNE PAIRE DE CISEAUX
- DE LA COLLE
- DES BOMBES DE PEINTURE DE DIFFÉRENTES COULEURS (MARRON, GRISE, BLANCHE, JAUNE, NOIRE, ORANGE)

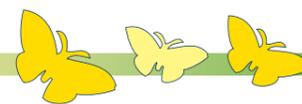


Comment fabriquer un œuf-lapin ?

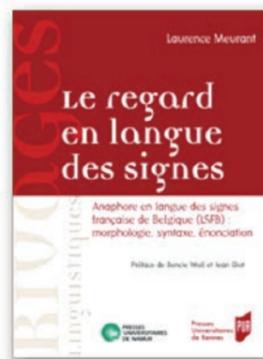
1. Sur du papier épais type papier Bristol, dessine deux images en lapin et mets-les de côté pour plus tard.
2. Prends un œuf, et avec l'aiguille, perce au sommet un petit trou.
3. Perce un deuxième trou tout en bas de l'œuf avec le pic à brochette. Enfonce-le assez loin pour être sûr de percer le jaune à l'intérieur.
4. Puis, au-dessus d'un bol, souffle dans un des trous pour vider complètement l'intérieur de l'œuf.
5. Nettoie bien l'œuf évidé en faisant attention à ne pas le casser et laisse-le sécher plusieurs heures. Pendant ce temps, tu peux utiliser de ce que tu as récupéré de l'œuf pour faire une recette, ça serait dommage de le jeter.
6. Une fois l'œuf bien sec, tu veux le peindre. La couleur que tu vas choisir sera la couleur dominante de ton lapin. Pour être sûr de peindre toute la surface de l'œuf de façon homogène, enfonce-le sur le pic à brochette pendant que tu pulvérises la peinture et laisse-le ensuite sécher dessus.
7. Puis, dans les feuilles que tu as imprimées au début, découpe les éléments que tu veux (2 oreilles, 2 yeux, 1 nez et 1 rectangle pour le corps). Tu es libre de changer de couleur ton lapin peut être de plusieurs couleurs.
8. Avec le rectangle du corps, fais un arc de cercle et colle les deux extrémités ensemble. Cela permettra au lapin d'être bien stable.
9. Colle sur l'œuf les différents éléments découpés et agence-les selon tes goûts. Puis, pose le tout sur le socle de papier que tu as fait précédemment.

Et voilà, tu peux créer comme ça des dizaines de lapins différents pour décorer la maison au moment de Pâques !

Tu peux même dessiner des moustaches ou d'autres détails sur l'œuf, laisse libre cours à ton imagination !



NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



Le regard en langue des signes

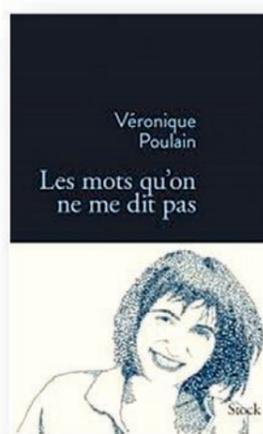
Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation

2008, Laurence Meurant

Les langues signées illustrent la capacité langagière, selon le même principe que toutes les autres langues.

L'explication du fonctionnement morphologique, syntaxique et énonciatif d'une langue signée montre à quel point l'étude de la modalité visuo-gestuelle soutient et éclaire le linguiste dans sa tentative de compréhension du langage.

Avec une préface de Bencie Woll et Jean Giot DVD inclus. Coédition avec les Presses universitaires de Namur.



Les mots qu'on ne me dit pas

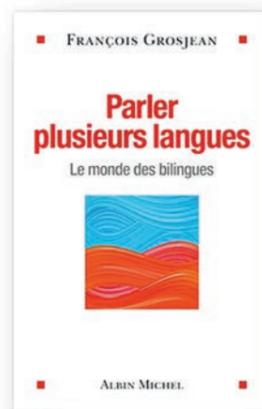
Véronique Poulain

Sans tabou, avec un humour corrosif, elle raconte. Son père, sourd. Sa mère, sourde. L'oncle Guy, sourd lui aussi, comme un pot. Le quotidien. Les sorties. Les vacances. Le sexe.

D'un écartèlement entre deux mondes, elle fait une richesse.

De ce qui aurait pu être un drame, une comédie. D'une famille différente, un livre pas comme les autres.

©Editions Stock, 2014



Parler plusieurs langues

Le monde des bilingues
François Grosjean

Albin Michel

Même lorsque la nécessité de posséder plusieurs langues s'impose, le bilinguisme reste méconnu et victime d'idées reçues : on croit à tort que les bilingues ont une maîtrise équivalente de leurs langues et sont des traducteurs-nés ; que, pour être bilingue, les langues doivent être acquises dans la prime enfance ; que toute personne bilingue est aussi biculturelle ; ou que le bilinguisme précoce chez l'enfant retarde l'acquisition du langage...

Pour mieux comprendre la réalité de tant de personnes qui se servent régulièrement de plusieurs langues, François Grosjean décrit l'étendue du phénomène et ses caractéristiques linguistiques et psycholinguistiques chez l'adulte et l'enfant.

Quels sont les rôles de la famille et de l'école dans le devenir bilingue de l'enfant ? Qu'en est-il du biculturalisme, de l'identité biculturelle, ainsi que du bilinguisme exceptionnel des traducteurs, interprètes, enseignants de langues vivantes et écrivains bilingues ?

Fondé sur les recherches récentes dans le domaine, ce livre passionnant souligne les effets, largement positifs, du bilinguisme sur le développement cognitif et invite à considérer toute personne bilingue comme un être de communication à part entière.

MESSAGE DE LA REDACTION

Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction

